

PARTICULIERS

TARIFS



au 12 janvier 2026
La Réunion

Produits et services
de la convention de compte.



LA BFC VOUS AIDE À ÉPARGNER

Pour faire pousser votre argent, nous offrons une multitude de placements pour réaliser vos projets et protéger ceux qui comptent.



Tarifs applicables au 12 janvier 2026

Certains tarifs sont soumis à la TVA en vigueur : 8,5%

Conditions tarifaires non exhaustives. Renseignez-vous dans nos agences pour l'obtention d'un devis concernant les opérations moins courantes.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EURO
• Abonnement à des services de banque à distance (BFCNet, internet)	Gratuit <i>hors coût du fournisseur d'accès internet</i>
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par sms (Alert' SMS)	1,50€ par mois <i>Soit pour information 18,00€ par an</i>
• Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (carte Visa Classic à paiement immédiat)	44,50€ par an
• Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (carte Visa Classic à paiement différé)	44,50€ par an
• Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	38,50€ par an
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00€ par retrait à partir du 4 ^{ème} retrait par mois
• Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) - en agence - par internet	4,00€ par virement avec BIC/IBAN corrects Gratuit
• Paiement d'un prélèvement SEPA - Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement - Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit Gratuit pour tous émetteurs, hors établissement financier <i>(1,80€ par un autre établissement financier)</i>
• Commission d'intervention	8,00€ par opération avec un plafond mensuel de 80,00€
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Quiétis)	30,00€ par an
• Frais de tenue de compte	8,00€ par trimestre <i>Soit pour information 32,00€ par an</i>

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

• Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte	gratuit
• Service d'aide à la mobilité bancaire (Service Bienvenue)	gratuit
Depuis le 6 février 2017 la BFC transmet vos nouvelles coordonnées bancaires : - soit à l'ensemble des émetteurs de prélèvements ou de virements réguliers - soit à certains de ces émetteurs réguliers que vous choisissez	
• Transfert de compte dans une autre agence BFC	gratuit
• Service Bancaire de Base (SBB)	gratuit
Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier	
• Clôture de compte	gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

• Relevé de compte à vue mensuel	gratuit
• Relevé de compte à vue mensuel en ligne	gratuit
• Relevé de compte d'épargne trimestriel	gratuit
• Relevé de compte d'épargne trimestriel en ligne	gratuit
• Relevé de compte bi-mensuel (par mois)	2,99€
• Relevé de compte bi-mensuel en ligne (par mois)	gratuit
• Relevé de compte décadaire (par mois)	4,99€
• Relevé de compte décadaire en ligne (par mois)	gratuit
• Relevé de compte hebdomadaire (par mois)	7,99€
• Relevé de compte hebdomadaire en ligne (par mois)	gratuit
• Relevé de compte quotidien (par mois)	35,00€
• Relevé de compte quotidien en ligne (par mois)	gratuit
• Récapitulatif annuel de frais	gratuit
• Relevé annuel de cession et plus ou moins values	gratuit

TENUE DE COMPTE

• Frais de tenue de compte actif (par trimestre)	8,00€
• Frais de tenue de compte inactif (par an) ⁽¹⁾	30,00€
(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier)	
• Frais de tenue de compte sur livret pour : • détenteur d'un compte à vue à la BFC	gratuit
• les non titulaires d'un compte à vue (par an)	47,00€
• Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN	gratuit
• Enregistrement d'un changement d'adresse	gratuit

SERVICES EN AGENCE

• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la BFC avec : • Une carte de paiement BFC	gratuit
• Une carte de retrait BFC	gratuit
• Une carte de retrait unique (par retrait)	7,50€
• Versement d'espèces en agence	gratuit
• Remise de chèques en agence	gratuit
• Relevé de compte délivré au guichet (par relevé)	12,99€
• Réédition de relevé annuel de frais	9,90€
• Frais de recherche tous documents : • De moins de 3 mois	18,50€
• De plus de 3 mois	37,00€
• Frais de location de coffre-fort (par an - toute année commencée étant due) : • Petit modèle	125,00€
• Modèle moyen	225,00€
• Grand modèle	329,00€
• Dépôt de garantie (à la 1 ^{ère} location)	320,00€
• Perte de clés de coffre	frais réels
• Envoi en recommandé (par pli)	7,95€
• Délivrance d'attestations diverses (prêt, compte ...)	20,00€
• Frais de relance autres motifs	30,00€

BANQUE À DISTANCE

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

• BFCNet (services bancaires sur internet) • consultation et gestion de compte (hors coût du fournisseur d'accès internet)	gratuit
• Vocalia (serveur vocal) - par appel, hors frais de communication	0,50€
• Alert' Risques SMS (par sms)	1,50€
• Alert' SMS (par sms)	0,30€

ABONNEMENT AUX SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

• Abonnement BFCMobil, produit offrant des alertes sur la situation du compte par sms • Info'SMS (par mois)	1,99€
• Info'SMS dans Pack DJ+ 18-25 ans (par mois)	1,99€
• Alert' SMS - abonnement mensuel en agence	1,50€
- abonnement par internet	gratuit

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires, en agence et sur internet un extrait standard de tarifs.

(1) Les comptes et livrets d'épargne réglementés ne sont pas concernés par cette facturation. À concurrence du solde disponible sur le compte.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES	
• Cotisation des cartes de paiement (par an) :	
• Carte Visa Premier (50% de réduction sur la 2 ^{ème} carte)	142,00€
• Carte Visa Classic (50% de réduction sur la 2 ^{ème} carte)	
- paiement différé.....	44,50€
- paiement immédiat.....	44,50€
• Carte Visa à autorisation systématique (50% de réduction sur la 2 ^{ème} carte).....	38,50€
• Cotisation des cartes de retrait (par an) :	
• Carte de retrait BFC.....	22,00€
• Cartes - paiements et retraits :	
• Frais par retrait d'espèces aux distributeurs de billets :	
- de la BFC	
> avec une carte de paiement BFC.....	gratuit
> avec une carte de retrait BFC.....	gratuit
- d'une autre banque, en zone euro, à partir du 4 ^{ème} retrait par mois (par retrait) avec carte Visa à autorisation systématique, Visa Classic et Visa Premier	1,00€
• Frais de retrait d'espèces aux distributeurs de billets d'une autre banque hors zone euro.....	3,50€ + 2,80% sur le montant retiré 0,80€ + 2,70% sur la facture payée
• Cartes - opérations diverses :	
• Mise à disposition de la carte dans une agence BFC	5,00€
• Envoi de la carte par courrier simple (renouvellement).....	gratuit
• Envoi de la carte en recommandé AR, à la demande du client.....	12,00€
• Modification des plafonds de retrait et de paiement.....	gratuit
• Déblocage du code secret.....	7,00€
• Réédition de code secret.....	12,00€
• Réédition de code secret en urgence.....	25,00€
• Remplacement de carte à la demande du client (détérioration,...).....	16,00€
• Commande ou remplacement de carte en urgence.....	45,00€
• Refabrication de la carte après opposition :	
- en cas de vol, perte.....	20,00€
- en cas de dysfonctionnement.....	gratuit
• Destruction d'une carte non réclamée au-delà de 6 mois	8,00€
• Frais d'opposition de la carte :	
- par le client pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse.....	gratuit
- blocage par la banque pour utilisation abusive.....	gratuit
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Capture de la carte dans un GAB BFC.....	55,00€
• Capture de la carte dans un GAB d'un autre établissement bancaire.....	gratuit
VIREMENTS	
• Frais par virement occasionnel :	
• Émission d'un virement	
- Entre comptes BFC d'un même titulaire.....	gratuit
- Entre comptes BFC de titulaires différents	
> par internet et GAB	gratuit
> par support papier.....	4,00€
- Vers la France ou transfrontalier avec BIC/IBAN corrects du bénéficiaire	
> initié par internet	gratuit
> par support papier.....	4,00€
• Émission d'un virement non SEPA	
- Virement occasionnel en euros vers la France ou transfrontalier vers un pays de la zone SEPA (frais de Swift inclus) : ⁽²⁾	
> commission de transfert.....	0,20%
avec un minimum de.....	25,00€
et un maximum de.....	1000,00€
- Virement en devise vers un pays en dehors de la zone SEPA (frais de Swift inclus)	
> commission de transfert.....	0,20%
avec un minimum de.....	25,00€
• Commission de change sur le montant de la transaction (si devises).....	nous consulter
• Frais du (des) correspondant(s) à la charge de l'ordonnateur.....	nous consulter
• Frais par virement occasionnel incomplet (BIC/IBAN ou coordonnées bancaires du bénéficiaire absents ou incorrects).....	15,00€
• Frais par virement permanent :	
• Émission d'un virement SEPA	
• Frais de mise en place et de modification d'un virement permanent :	
- par internet.....	gratuit
- par support papier	gratuit
• Virements permanents internes	
• Virements permanents externes initiés ou modifiés :	
- via internet (par virement)	gratuit
- à votre agence (par virement).....	1,70€
• Annulation d'un virement permanent	
- par internet.....	gratuit
- par support papier.....	6,00€
• Virements automatiques :	
• Déclic Compte (virement programmé sur 1 à 3 comptes d'épargne).....	gratuit
• Déclic Assurance (virement programmé sur Assurance vie).....	gratuit
PRÉLÈVEMENTS - TÉLÉRÈGLEMENTS	
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	gratuit
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ou Télérèglement :	
• tous émetteurs, hors établissements financiers	gratuit
• par un autre établissement financier (par prélèvement)	1,80€
• Frais d'opposition sur une opération de prélèvement	2,99€
CHÈQUES	
• Remise d'un chéquier à l'agence.....	gratuit
• Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• Envoi simple (par envoi).....	gratuit
• Envoi en recommandé (par envoi).....	7,95€
• Frais de destruction du chéquier non réclamé au-delà de 6 mois	8,00€
• Frais d'émission d'un chèque de banque.....	12,50€
• Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur (pour perte ou vol).....	6,00€
avec un plafond de	20,00€
• Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur (pour perte ou vol).....	20,00€
• Photocopie de chèque.....	15,00€
• Blocage de provision pour régularisation de chèque impayé.....	gratuit
• Chèques impayés pour autre motif que sans provision (à la charge du remettant).....	20,00€

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

COTISATION PACK YLANG (PAR MOIS)	
Offres comprenant les frais de tenue de compte, une carte de paiement, Quiétis, les services de banque à distance, une autorisation de découvert ⁽³⁾ , l'opposition sur chèque ⁽³⁾ , les frais de mise en place des virements permanents et des mandats de prélèvement. Pour les options du Pack YLANG : nous consulter.	
	Cotisation mensuelle
Pack YLANG avec carte à autorisation systématique	10,90€
Pack YLANG avec carte Visa Classic	11,90€
Pack YLANG avec carte Visa Premier	18,50€
COTISATION KAYAMB BY BFC (PAR MOIS)	
Offre comprenant les frais de tenue de compte, une carte de paiement, une carte de retrait, les services de banque à distance, les frais de mise en place des mandats de prélèvements (hors établissements bancaires), un rendez-vous par trimestre auprès d'un conseiller dans l'une des agences BFC.	
Cotisation mensuelle.....	5,50€

COTISATION PACK JEUNES (PAR MOIS)	
Offre comprenant les frais de tenue de compte, une carte de retrait ou de paiement, Quiétis, les services de banque à distance, etc.	
	Cotisation mensuelle
Pack DJ+ 18-25 ans	3,50€

GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE (GPA) :	
Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière.	
Offre comprenant les frais de tenue de compte, une carte Visa à autorisation systématique, les services de banque à distance par BFCNet (accès au serveur Internet BFC (hors relevés par fax)), Info/SMS (alerte sur le solde envoyée par sms), deux chèques de banque par mois, les virements SEPA occasionnels et permanents, le paiement des prélèvements, la fourniture de relevés d'identité bancaire, un changement d'adresse une fois par an, une réduction du montant des commissions d'intervention à 4 euros avec un plafond mensuel de 20 euros.	
Cotisation mensuelle	1,00€
<i>Voir détails dans la plaquette dédiée à l'offre.</i>	

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION	
Somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).	
• Commission d'intervention (par opération).....	8,00€
- avec un plafond mensuel de.....	80,00€
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
• Frais de dépassement carte bancaire (forfait journalier)	8,00€
• Paiement de chèque émis par un client interdit bancaire (par chèque).....	39,00€
• Frais par saisie attribution.....	142,00€
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10%
- avec un plafond de.....	montant dû
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (par lettre).....	100,00€
• Retour de courrier NPAI sans indication de changement d'adresse	10,90€
14,40€	
INCIDENTS DE PAIEMENT	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.....	16,00€
Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques.	
• Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision	montant de l'opération
- avec un plafond de.....	20,00€
- sur compte d'épargne BFC.....	gratuit
• Frais de rejet de prélèvement ou télé règlement pour défaut de provision	montant de l'opération
- avec un plafond de	20,00€
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
• ≤ 50€	30,00€
• > 50€	50,00€

<i>Ce forfait inclut la lettre d'information préalable avant rejet de chèque, l'ouverture du dossier d'interdit bancaire, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au co-titulaire, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la régularisation par blocage de provision et les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire. Les frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction sont inclus.</i>	
• Tarif spécifique pour les clients en situation de fragilité financière	
Depuis février 2019, les frais d'incidents bancaires pour la clientèle des Particuliers éligible au dispositif des « Client en situation de fragilité financière » (article L. 312-1-3 et R-312-4-3 du Code Monétaire et Financier) sont plafonnés à 25 euros par mois	
• Limitation des frais d'incidents bancaires (par mois) ⁽⁴⁾ :.....	25,00€

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	
• Transferts reçus en devises, commission de change.....	nous consulter
• Frais de Swift.....	12,00€
• Frais pour anomalies sur coordonnées bancaires manquantes ou incomplètes	10,00€
• Négociation de chèques et effets libellés en devises ou en euros émis par l'étranger.....	0,20%
avec un minimum de	25,00€

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FACILITÉS DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERTS	
• Frais pour Autorisation Conventiionnelle de Trésorerie (ACT) (tarif annuel).....	15,00€
• Assurance ACT (cotisation annuelle) :	
• 0 - 1 500€.....	13,00€
• 1 501€ - 4 000€.....	23,60€
• 4 001€ - 6 000€.....	42,40€
• 6 001€ - 10 000€	70,40€

(2) Si ces conditions ne sont pas réunies, voir le tarif "Virement dans une devise autre que l'euro..."
(3) Voir les conditions auprès d'un conseiller BFC

(4) Pour les détenteurs de l'offre GPA (Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque), ces frais sont plafonnés à 20 euros par mois et 200 euros par an.

